

baccalauréat **Session** **juin 2015**

SOMMAIRE

Fiche 1

Les principaux chiffres du bac 2015p. 2

Fiche 2

Le calendrier des épreuves et des résultats.....p. 3

Fiche 3

Le baccalauréat poursuit sa modernisation.....p. 4

Fiche 4

Les inscrits au baccalauréat
toutes séries confondues.....p. 7

Fiche 5

Les inscrits au baccalauréat général.....p. 8

Fiche 6

Les inscrits au baccalauréat technologique.....p. 10

Fiche 7

Les inscrits au baccalauréat professionnel.....p. 13

Fiche 8

Les inscrits au baccalauréat non scolaires.....p. 15

Fiche 9

Le dispositif de lutte contre la fraude.....p. 16

Fiche 10

La consultation des copies par les candidats.....p. 17

Fiche 11

L'élaboration des sujets : un processus d'une année....p. 18

Contact presse

Mathilde Buttefey
Communication
Rectorat
10, rue de la Convention
25030 Besançon Cedex
Tél. 03 81 65 49 38
06 76 62 69 81
mathilde.buttefey@ac-besancon.fr

Principaux chiffres baccalauréat session 2015

36 centres d'examens

Tous baccalauréats confondus et toutes épreuves anticipées comprises.

+ de 3 000 correcteurs dont,

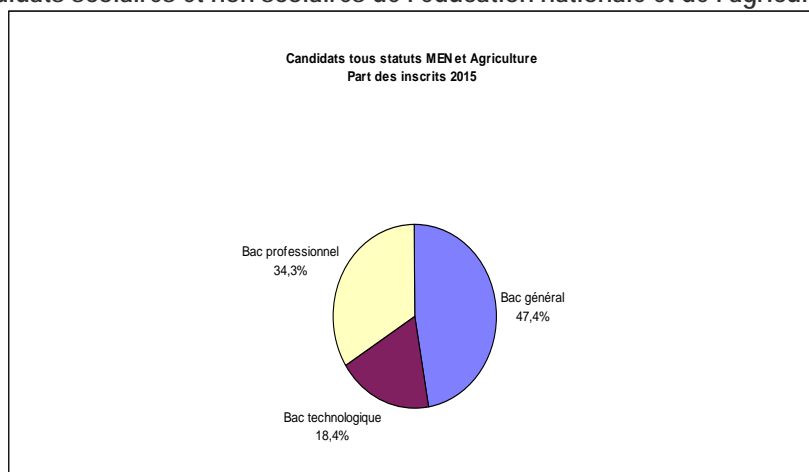
- **1 500** correcteurs pour le bac général et technologique (et **1 200** interrogateurs pour le bac général et technologique)
- **1 650** correcteurs pour le bac professionnel

+ de 62 000 copies à corriger pour le bac général et technologique
environ 20 000 épreuves orales à organiser

12 247 candidats, scolaires et non scolaires (- 732 inscrits par rapport à 2014) :

- **10 482** candidats scolaires inscrits au baccalauréat de l'Éducation nationale - MEN (- 470) ;
- **919** candidats scolarisés dans un lycée ou une maison familiale rurale et préparant un bac technologique ou professionnel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - MAAF (- 163) ;
- **846** candidats non scolarisés (apprentis, candidats libres, ...) (- 99)
 - **677** d'entre eux présenteront les épreuves des séries générales, technologiques et professionnelles du ministère de l'Éducation nationale
 - **169** celles des séries technologiques et professionnelles de l'agriculture.

Candidats scolaires et non scolaires de l'éducation nationale et de l'agriculture



Source rectorat – base OCEAN

16 ans : candidat le plus jeune – bac général

54 ans : doyens des candidats – bac général et bac professionnel

635 candidats en situation de handicap bénéficiant d'un aménagement d'épreuves

- **165** en bac général et **97** en bac technologique
- **199** en épreuves anticipées pour les bacs généraux et technologiques
- **172** en bac professionnel

Calendrier session juin 2015



Baccalauréat général

Épreuve de philosophie	mercredi 17 juin de 8 h à 12 h
Épreuves écrites.....	du mercredi 17 au merc. 24 juin
Affichage des résultats 1 ^{er} groupe.....	mardi 7 juillet à 10 h
Oraux du second groupe et affichage des résultats à l'issue des épreuves.....	jeudi 9 juillet

Baccalauréat technologique

Épreuve de philosophie	mercredi 17 de 14 h à 18 h
Épreuves écrites.....	du mercredi 17 au merc. 24 juin
Affichage des résultats 1 ^{er} groupe.....	mardi 7 juillet à 15 h
Oraux second groupe et affichage des résultats à l'issue des épreuves.....	jeudi 9 juillet

Baccalauréat professionnel

Épreuves écrites.....	du merc.17 au vend. 19 juin
Affichage des résultats 1 ^{er} groupe.....	mardi 7 juillet à 14 h
Oraux du second groupe.....	jeudi 9 juillet
Affichage des résultats du second groupe à l'issue des épreuves.....	vendredi 10 juillet à 14 h

Cette année, l'épreuve d'histoire-géographie est rétablie pour tous les élèves de terminale S ; rappelons qu'en 2012, elle était devenue une épreuve anticipée, passée à la fin de la première. Par ailleurs, les épreuves communes aux baccalauréats technologique et général se déroulent en même temps, pour faciliter les corrections.

La date de **publication des résultats du premier groupe est fixée au mardi 7 juillet** 2015, y compris pour le baccalauréat professionnel. Les examinateurs bénéficieront aussi d'un délai global de correction allongé de deux jours par rapport à 2014 (12 jours).

Tous les résultats en ligne sur le site académique www.ac-besancon.fr

Le baccalauréat poursuit sa modernisation

L'organisation de la session 2015 du baccalauréat connaît **deux nouveautés** :

- un calendrier réaménagé pour les épreuves terminales des séries générales et technologiques ;
- de nouvelles dispositions en faveur des candidats ajournés aux examens.

Épreuves écrites sur six jours

Pour la seconde année consécutive depuis l'instauration de la reconquête du mois de juin, afin d'assurer l'égalité de traitement entre tous les candidats, les épreuves écrites des séries générales et technologiques se déroulent sur six journées, **du mercredi 17 au mercredi 24 juin** inclus (au lieu de cinq journées les années précédentes). Cet étalement sur un jour de plus garantira des journées de huit heures d'épreuves au maximum pour les candidats bénéficiant d'un temps de composition majoré d'un tiers.

Les épreuves écrites du bac commencent en milieu de semaine, comme de 2009 à 2011, et ménageront ainsi une pause d'un week-end.

Possibilités de visioconférence et de web conférence

Afin de proposer de meilleures conditions de passation des épreuves, certains candidats peuvent désormais passer à distance leurs épreuves orales obligatoires grâce à des visioconférences ou des web conférences.

L'académie de Besançon compte deux candidats concernés en Franche-Comté : ils passeront une épreuve orale obligatoire de néerlandais qui se tiendra le mercredi 20 mai par visio/web-conférence au lycée Belin de Vesoul.

Ce dispositif s'adresse à des candidats au profil très spécifique : des candidats géographiquement éloignés des centres d'examen, des candidats handicapés, hospitalisés ou incarcérés qui ne peuvent se déplacer jusqu'au centre d'examen. Ces candidats sont avertis par le recteur qui veille à maintenir le principe d'égalité entre tous les candidats à l'examen. Le recteur s'assure de la qualité, de la sécurité et de la confidentialité des échanges entre le candidat et l'examineur. Un surveillant est présent auprès du candidat pour contrôler le bon déroulement de l'épreuve. Par ailleurs, des réunions de jurys peuvent également se tenir en visioconférence ou en web conférence.

Séries technologiques renouvelées : des ajustements pour certaines épreuves de la série STI2D

Les principaux ajustements concernent les modalités de l'épreuve de projet, notamment en cours d'année, et sur de nouvelles grilles d'évaluation rationalisées. Une nouvelle définition d'épreuve des « enseignements technologiques transversaux » est applicable à compter de la session 2015. Elle concerne l'épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité ainsi que l'épreuve d'enseignement technologique en première langue vivante (LV1) de la série STI2D.

Lutte contre le décrochage scolaire

- De nouvelles dispositions en faveur des candidats ajournés aux examens

Pour réduire les sorties sans diplôme, deux dispositions en faveur des candidats ajournés aux examens des baccalauréats, CAP, BT et BTS seront effectives à la session 2016. Dans toutes les voies de formation, les élèves auront la possibilité de conserver leurs notes supérieures à dix et de préparer à nouveau l'examen dans leur établissement d'origine.

Conservation des notes au baccalauréat

Dès la session 2016, tous les candidats qui se présenteront après un échec aux baccalauréats général et technologique pourront conserver les notes obtenues à la session 2015, égales ou supérieures à 10, lorsqu'ils se présenteront à nouveau dans la même série. Les notes qu'ils pourront conserver sont celles des épreuves du premier groupe, dans la limite des cinq sessions consécutives suivant la première session à laquelle ils se sont présentés. Les candidats qui bénéficieront de ce dispositif pourront aussi se voir attribuer une mention.

Redoublement de droit

À compter de la rentrée 2016, les élèves qui auront échoué aux examens du baccalauréat, du CAP, du BT et du BTS auront le droit de redoubler, l'année qui suit immédiatement cet échec, dans leur établissement d'origine.

Cette mesure concernera tous les candidats scolarisés dans les établissements publics et privés sous contrat.

De nouvelles formes de scolarisation

Ces mesures généralisent une approche plus modulaire de l'examen et surtout plus personnalisée.

Ainsi, la nouvelle préparation de l'examen pourra se faire selon des modalités adaptées au niveau des connaissances et de compétences que les élèves auront acquises dans les matières d'enseignement correspondant aux épreuves de l'examen.

- Offrir une deuxième chance aux lycéens décrocheurs

Pour lutter contre le décrochage, l'académie a ouvert deux micro-lycées : le dispositif micro-lycée s'inscrit dans le champ des dispositifs visant à raccrocher des élèves ayant interrompu leur scolarité au lycée depuis quelques semaines / mois, voire quelques années, volontaires, et souhaitant s'investir dans un projet de retour en formation initiale visant l'obtention d'un baccalauréat et une poursuite d'études.

Les micro-lycées accueillent des élèves dont la moyenne d'âge se situe entre 20 et 21 ans. Le planning des cours est adapté aux besoins et aux possibilités de chacun, certains élèves étant obligés de poursuivre une activité professionnelle.

À ce jour, on compte 24 élèves à Valentigney et dix à Besançon. Ils ont intégré le dispositif au sein de quatre filières : littéraire, économique et sociale, scientifique, sciences et technologies du management et de la gestion.

Deux micro-lycées dans l'académie :

- Au lycée Armand Peugeot de Valentigney depuis la rentrée 2013
- Au lycée Louis Pergaud de Besançon depuis la rentrée 2014

34 micro-lycéens inscrits au bac 2015

Offrir plus de débouchés dans le supérieur

Dans l'académie, pour la rentrée 2015 :

- 788 places réservées pour les bacheliers professionnels en BTS (38,9 % des places)
- 438 places pour bacheliers les technologiques en IUT (32,1 % des places)

Des places réservées en STS et IUT

La loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013 s'est donné pour objectif de faciliter l'admission des bacheliers professionnels en STS (sections de techniciens supérieurs) et des bacheliers technologiques en IUT (instituts universitaires de technologie). Dans ce but, elle prévoit qu'au sein de chaque académie, une commission fixe un pourcentage minimal de titulaires de ces baccalauréats dans les formations concernées en prenant en compte la spécialité de chaque diplôme. Cette commission est composée de représentants de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur et des régions.

Des places en filières sélectives pour les élèves méritants

Sur la base de leurs résultats au baccalauréat, les meilleurs élèves de chaque lycée se voient proposer des places en filières sélectives publiques (classes préparatoires aux grandes écoles, sections de technicien supérieur, instituts universitaires de technologie, instituts d'études politiques...). Le pourcentage d'élèves bénéficiant chaque année de ce droit d'accès est fixé par décret.

Les inscrits au baccalauréat session juin 2015

Évolution du nombre d'inscrits dans l'académie

(candidats scolaires et non scolaires)

EN BREF

12 247 candidats
scolaires et non scolaires
↘ - **732** candidats
↘ - **5,6 %**

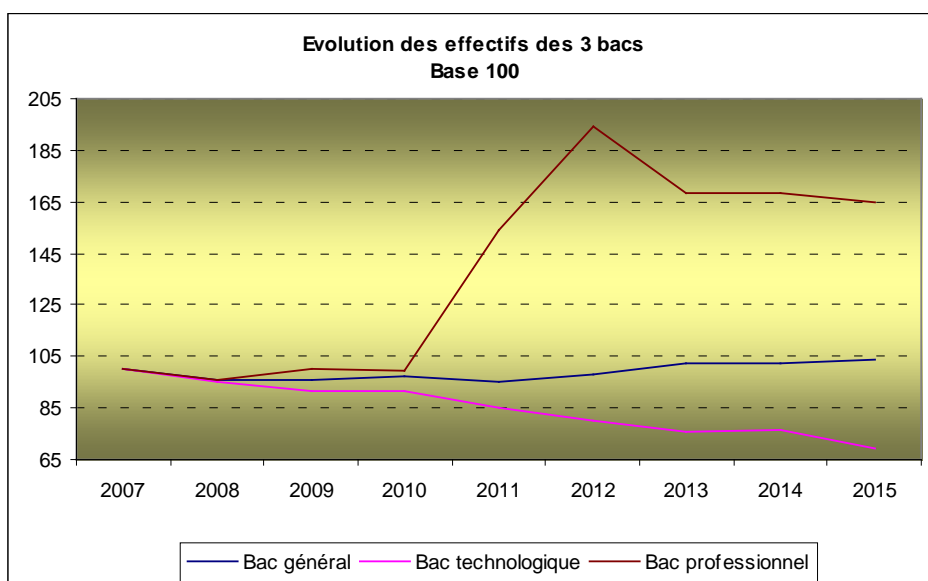
- diminution du nombre de candidats tous bacs confondus (- 732 inscrits par rapport à 2014 tous statuts confondus, dont 470 scolaires) ;
- seul le bac général marque une évolution positive de ses inscrits ;
- les bacs professionnel et technologique voient leurs effectifs baisser ;
- en baccalauréat professionnel, cette année encore, le secteur service attire plus de candidats que le secteur production ;
- diminution du nombre de candidats non scolaires du ministère de l'Éducation nationale ;
- au ministère de l'agriculture, le nombre des candidats scolaires et non scolaires diminue (contrairement à la session précédente).

Candidats scolaires relevant du ministère de l'Éducation nationale

10 482 candidats
scolaires Éducation
nationale
↘ - **470** candidats
↘ - **4,3 %**

Avec **10 482** candidats sous statut scolaire, l'académie de Besançon enregistre une baisse de - 4,3 % des inscrits présentant un baccalauréat du ministère de l'Éducation nationale pour la session 2015. Cette évolution intervient après une augmentation de + 2,7 % des inscrits à la session 2014.

En valeur absolue, cette évolution représente, cette année, une perte de 470 candidats.

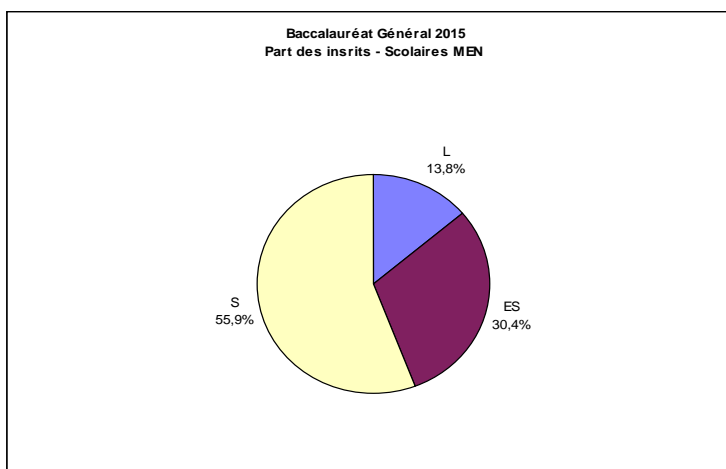


Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

Les inscrits au baccalauréat général

Candidats scolaires - ministère de l'Éducation nationale

5 690 candidats
au bac général
↗ **+ 78** candidats
↗ **+ 1,4 %**



Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

Effectifs détaillés des candidats au bac général

Série bac	Spécialité	Libellé option	25	39	70	90	Total	
L		Droit et grands enjeux du monde contemporain	50	24		24	98	
		Langue vivante 3	18	11	12	20	61	
		Latin	2	5	5		12	
		LV1 approfondie	144	77	73	28	322	
		LV2 étrangère approfondie	14	6	4	16	40	
		Mathématiques	38	17	21	3	79	
		Total	266	140	115	91	612	
	Arts		Arts plastiques	34	29	17	15	95
			Cinéma-audiovisuel	12		9	17	38
			Danse	3				3
Histoire des arts			3				3	
Musique			13	3		4	20	
Théâtre			3	10			13	
	Total Arts	68	42	26	36	172		
Total L		↘ - 18 candidats (-2,35 %)	334	182	141	127	784	
ES		Économie approfondie	150	72	32	66	320	
		Mathématiques	317	153	116	87	673	
		Sciences sociales & politiques	324	167	131	112	734	
		Total	791	392	279	265	1 727	
Total ES		↘ - 139 candidats (-7,45 %)	791	392	279	265	1 727	
S	EAT	Écologie et agronomie du territoire	21	26	19		66	
		Total EAT	21	26	19		66	
	SCI		Informatique & sciences du numérique	12	19	16		47
			Mathématiques	72	22	11	8	83
			Physique-chimie	36	18	4	4	62
			Sciences de l'ingénieur	50	34	15	13	112
		Total SCI	140	93	46	25	304	
	SVT		Informatique & sciences du numérique	71	31	4	42	148
			Mathématiques	321	141	72	69	603
			Physique-chimie	350	162	117	119	748
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)			684	228	216	182	1 310	
	Total SVT	1 426	562	409	412	2 809		
Total S		↗ + 199 candidats (+6,68 %)	1 587	681	474	437	3 179	
Total		↗ + 78 candidats (+1,39%)	2 712	1 255	894	829	5 690	

L : littéraire
ES : économique et social
S : scientifique
EAT : écologie et agronomie du territoire
SCI : sciences de l'ingénieur
SVT : sciences de la vie et de la Terre

Bac général

Le bac général reste celui qui représente la plus grosse part des inscrits au baccalauréat avec 54,2 %.

À la session 2015, le nombre de ses inscrits augmente. Après une légère augmentation de 0,2 % en 2014 (soit + 11 candidats), on observe une augmentation de 1,39 % avec un gain de 78 candidats.

Pour rappel, le taux de réussite du bac général à la session 2014 a perdu 0,7 point par rapport à la session 2013, il passe ainsi de 92,9 % à 92,2 % en 2014.

Série Littéraire (L)

784 candidats en L
↗ + 18 candidats
↗ + 2,3 %

La série L, qui représente toujours la plus petite part des inscrits au baccalauréat général avec 13,8 %, connaît, cette année, un accroissement de ses effectifs. Après avoir connu une perte de ses effectifs de 10,5 % en 2014, la série L compte, cette année, 784 candidats contre 766 en 2014, soit une légère hausse de 1,4 %, qui représente en valeur absolue + 18 inscrits.

Le taux de réussite au baccalauréat littéraire a perdu 1,1 point en passant de 93,5 % en 2013 à 92,4 % en 2014.

Série Économique et sociale (ES)

1 727 candidats en ES
↘ - 139 candidats
↘ - 7,4 %

Suite à plusieurs évolutions positives consécutives, la série ES connaît une baisse de ses inscrits. Elle perd 139 candidats par rapport 2014, ce qui représente une perte de 7,4 points.

Après avoir connu une chute de son taux de passage de la 2^{de} vers la 1^{re} ES de -1,6 point en 2013, la série ES connaît un léger regain d'attractivité. Elle gagne 0,8 point. Le taux de réussite de 92,9 % en 2013 à 92,3 % en 2014.

Série Scientifique (S)

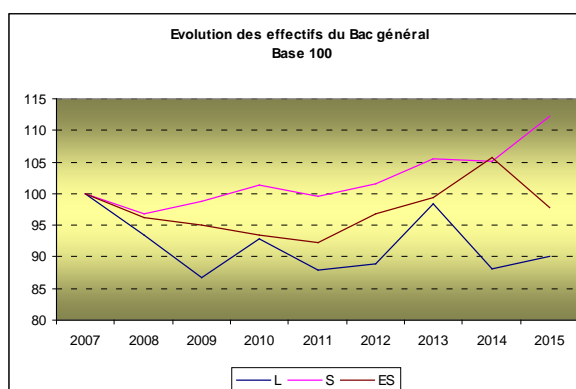
3 179 candidats en S
↗ + 199 candidats
↗ + 6,7 %

Cette année, la série S compte 199 candidats supplémentaires, soit une hausse de +6,7 points. Les candidats scientifiques sont au nombre de 3 179 contre 2 980 en 2014. Malgré ses évolutions différenciées, la série S reste la plus attractive. Elle correspond à 55,9 % des inscriptions de la filière générale.

Quant au taux de réussite, il reste stable. Il passe de 92,7 % en 2013 à 92,2 % en 2014.

Suite à la progression du taux de passage de la 2^{de} vers la 1^{re} S qu'elle a connu en 2013 (+3,1 points), la série S subit cette année une baisse de 1,4 point.

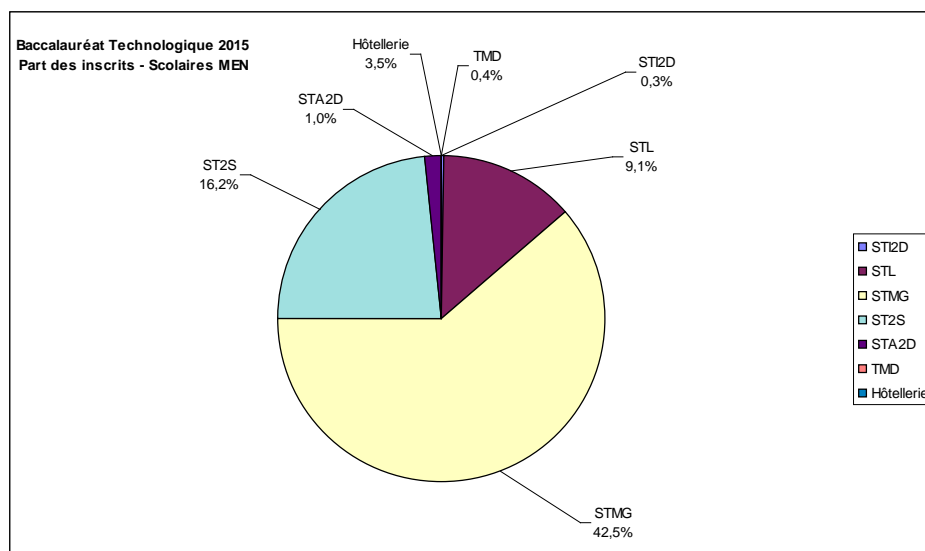
Malgré tout, l'attrait pour les séries S reste stable car elles attirent une forte proportion d'élèves de 2^{nde} (40,9 %).



Les inscrits au baccalauréat technologique

Candidats scolaires – ministère de l'Éducation nationale

2 016 candidats au bac
technologique
↘ - 220 candidats
↘ - 9,8 %



Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

Effectifs détaillés des candidats au bac technologique

Série BAC	Libellé spécialité	25	39	70	90	Total
Hôtellerie		↘ - 2 candidats (- 2,8 %)				70
ST2S		↘ - 76 candidats (- 18,9 %)				327
STD2A		↘ - 2 candidats (-12,5 %)				21
STI2D	Architecture et construction	17	28	12		57
	Énergies et environnement	37	25	37	17	116
	Innovation techno. & éco-conception	115	57	24	26	222
	Système d'information & numérique	82	19	20	34	155
Total STI2D		↗ + 4 candidats (+ 0,7 %)				550
STL	Biotechnologies	36	16	21	21	64
	Sc. physiques & chimiques en labo.	40	28		22	90
Total STL		→ constant				184
STMG	Gestion & finance	65	35	39	14	153
	Mercatique (marketing)	218	61	42	63	384
	Ressources humaines - communication	137	33	58	59	287
	Système d'information de gestion	9	4	7	12	32
Total STMG		↘ - 140 candidats (- 14,1 %)				856
TMD	Danse	8				8
Total TMD		↘ - 3 candidats (- 27,3 %)				8
Total		↘ - 220 candidats (-9,8 %)				2 016

HOT : hôtellerie

ST2S : sciences et technologies de la santé et du social

STD2A : sciences et technologies industrielles arts appliqués

STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STL : sciences et technologies de laboratoire

STMG : sciences et technologies du management et de la gestion

TMD : techniques de la musique et de la danse

Bac technologique

Après avoir gagné 18 candidats à la session 2014, le bac technologique connaît une chute incontestable de ses effectifs, puisqu'il perd 220 candidats (- 9,8 %).

De 2012 à 2013, le taux de réussite qui avait gagné 1,2 point, continue sur sa lancée en progressant cette fois de 4,2 points. Il passe ainsi de 89,2 % à 93,3 % en 2014.

Série Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

550 candidats en STI2D

↗ + 4 candidats

↗ + 0,73 %

Suite à une augmentation de 11,4 % de ses inscrits en 2014, la série STI2D reste stable avec seulement quatre candidats en plus. Ils seront ainsi 550 à passer ce diplôme cette année.

À la session 2013, le taux de réussite de cette série marquait la plus forte progression au sein des bacs technologiques en gagnant 5,1 points. De 2013 à 2014, il reste stable en passant de 91,9 % à 91,7 % (- 0,2 point).

Série Sciences et technologies de laboratoire (STL)

184 candidats en STL

→ (constant)

Avec 184 jeunes (identique à 2014), la série STL reste stable. Elle représente 9,1 % des inscrits du bac technologique.

Tout comme la session dernière, son taux de réussite progresse. Il passe de 93,1 % à 95,6 %, soit + 2,5 points.

Série Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

856 candidats en STMG

↘ - 140 candidats

↘ - 14 %

Pour la seconde année consécutive, la série STMG subit un recul de ses inscrits : en 2014, elle perdait 33 candidats ; en 2015, elle comptabilise 140 jeunes de moins. Ce qui représente une baisse de -14 %.

La série STMG est celle qui augmente son taux de réussite de 7,4 points. Il était de 84,3 % en 2013 et passe à 91,7 % en 2014.

À la rentrée 2014, le taux de passage de la 2^{de} vers la 1^{re} reste stable avec 10,3 % (+ 0,2 point).

Avec 42,5 % des parts du bac technologique, la série STMG reste celle qui attire le plus grand nombre de candidats.

Les autres séries technologiques

Au total, en 2015, les quatre « autres » séries qui comptent 426 candidats en perdent 84 par rapport à la session précédente.

21 candidats en STD2A

↘ - 3 candidats

↘ - 12,5 %

Le bac Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) qui a fait son apparition en 2011 perd trois candidats. En 2014, son taux de réussite atteignait 100 %.

327 candidats en ST2S

↘ - 76 candidats

↘ - 18,9 %

Après une baisse de ses effectifs en 2014 (- 20 candidats), la série Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) enregistre cette année encore une perte de 76 candidats. Ce qui représente une baisse de 18,9 %.

70 candidats en Hôtellerie

↘ - 2 candidats

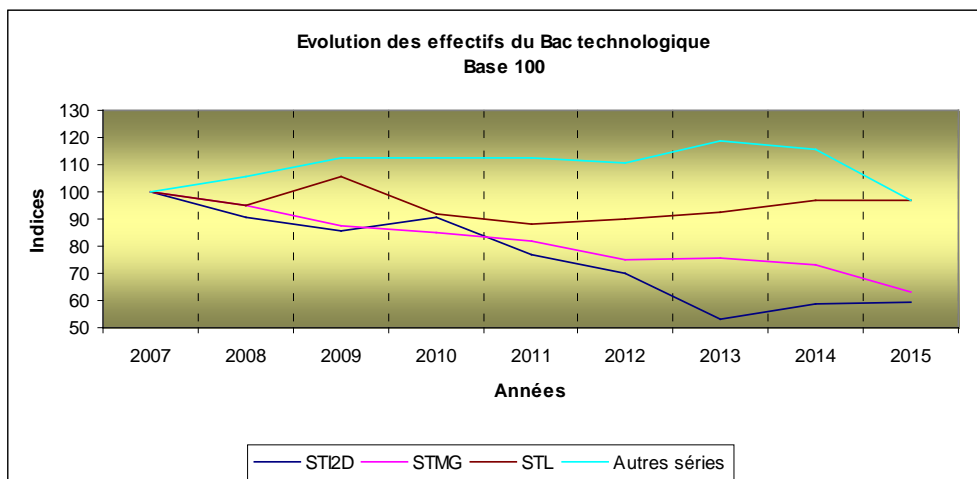
↘ - 2,8 %

8 candidats en TMD

↘ - 3 candidats

↘ - 27,3 %

Les séries Hôtellerie (HOT) et Techniques de la musique et de la danse (TMD) qui toutes les deux ont marqué de légères hausses de leurs effectifs, perdent quelques candidats. Respectivement, la série HOT passe de 72 à 70 candidats, elle perd deux inscrits. La série TMD quant à elle perd trois candidats en n'enregistrant que huit inscriptions (en danse, pas d'inscription « instrument » cette année).

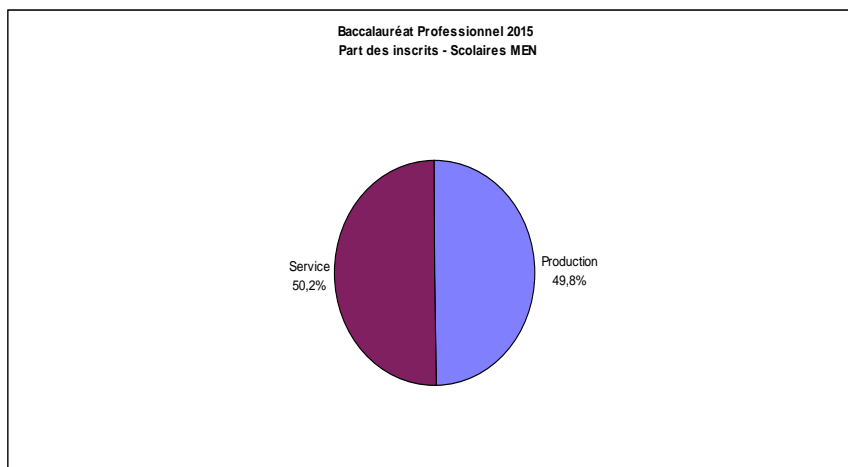


Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

Les inscrits au baccalauréat professionnel

Candidats scolaires – ministère de l'Éducation nationale

2 776 candidats au bac
professionnel
↘ - **328** candidats
↘ - **10,57 %**



Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

Effectifs détaillés des candidats au bac professionnel

Production :
1 382 candidats
↘ - **56** candidats
↘ - **3,89 %**

Prod/Serv	Libellé Spécialité	25	39	70	90	Total	
Production	Agencement espace architectural	30				30	
	Aménagement et finition du bâtiment			12		12	
	Artisanat et métiers d'art : ébéniste		18			18	
	Construction des carrosseries	5				5	
	Cuisine	55	33	29		117	
	Electrotechnique : énergie équipements communicants	82	57	44	31	214	
	Intervention sur le patrimoine-bâtiment		14			14	
	Maintenance des équipements industriels	35	45	23	8	111	
	Maintenance des matériels : travaux publics et manutention			1		1	
	Maintenance des véhicules et automobiles : motocycles	9		17		26	
	Maintenance des véhicules et automobiles : véhicules industriels	7				7	
	Maintenance des véhicules et automobiles : voitures particuliers	31		39		70	
	Métiers de la mode-vêtement			22		21	43
	Métiers du cuir option : maroquinerie	14				14	
	Métiers du pressing et blanchisserie	11				11	
	Microtechniques	66	18			84	
	Plastiques et composites	11		4		15	
	Procédés chimie, eau & pap, cartons		16			16	
	Productique mécanique : décolletage	5				5	
	Réparation des carrosseries	12		13		25	
	Systèmes électroniques numériques	54	33	22	41	150	
	Technicien d'usinage	28	14	16	19	77	
	Technicien en bâtiment : organisation et réalisation de gros œuvres	9				9	
	Technicien en chaudronnerie industriel		15	5	16	36	
	Technicien en installation des systèmes En&Cl		25	15		40	
	Technicien en maintenance des systèmes En&Cl	7		14		21	
	Technicien outilleur	5				5	
	Technicien-constructeur bois			38		38	
	Technicien-Géomètre-Topographe	15				15	
	Technicien-menuisier agenceur	31	13	10		54	
	Techniques du froid et conditionnement d'air			5	12	17	
	Techniques et études du bâtiment : option A	11				11	
	Techniques et études du bâtiment : option B	15	16			31	
Techniques et fabrication de bois et matériaux associés			19		19		
Travaux publics	21				21		
Total Production		569	401	276	136	1 382	

Services :
1 394 candidats
 ↘ - 272 candidats
 ↘ - 16,33 %

Service	Acc. Soins-s. Pers opt. à domicile					9				9
	Acc. Soins-s. Pers opt. en structure	141	90	44	40					315
	Accueil-Relation clients et usagers	33		37	8					78
	Commerce	105	62	42	68					277
	Commerce services en restauration	35	23	27						85
	Conducteur des transports routier-marchandise				50					50
	Esthétique/cosmétique-parfumerie	8	19							27
	Gestion - Administration	117	86	105	55					363
	Hygiène et environnement	10								10
	Logistique								19	19
	Optique-lunetterie			39						39
	Sécurité-Prévention	48								48
	Vente	31	21	10	12					74
Total Service		528	340	324	202					1 394
Total général		1 097	741	600	338					2 776

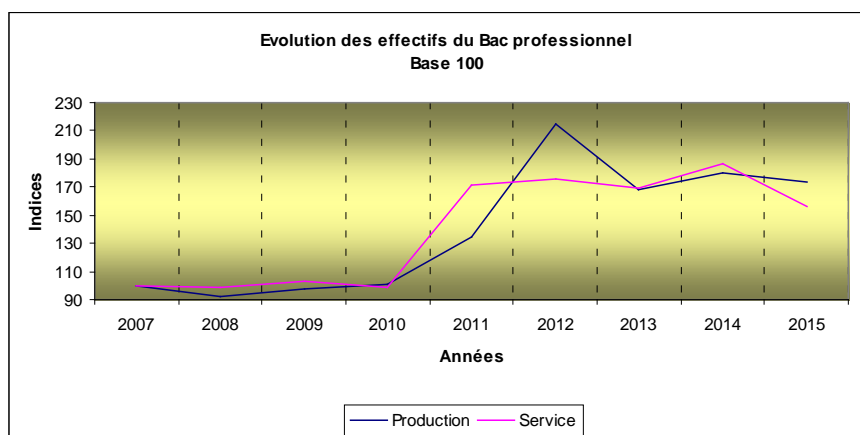
Bac professionnel

Depuis 2011, année de la réforme du bac professionnel, l'évolution de celui-ci se fait « en dents de scie ». Après avoir gagné 260 candidats à la session 2014, il perd cette année 328 inscrits, soit - 10,6 %.

Les inscriptions aux filières production et service sont à peu près équivalentes.

Respectivement, elles comptent 1 382 et 1 394 candidats, soit une diminution de -3,9 % pour le secteur de l'industrie et - 16,3 % pour le secteur tertiaire.

Contrairement à 2013 où il est resté stable, le taux de réussite du bac pro. progresse de 4,6 points à la session 2014. Il passe de 79,6 % à 84,2 %.



Source rectorat – base OCEAN (organisation des concours et examens académiques et nationaux)

Les inscrits au bac de l'agriculture et non scolaires

Baccalauréat de l'agriculture

919 candidats
 ↘ - **163** candidats
 ↘ - **15,1 %**

Les effectifs des candidats scolaires de l'agriculture, 158 pour le bac technologique et 761 pour le bac professionnel, suivent la même tendance que ceux du MEN : ils reculent. Au total, ils sont 163 candidats de moins que l'an dernier, ce qui représente une baisse de 15,1 %.

Le bac professionnel enregistre un recul de ses effectifs de 165 candidats (- 17,8 %). Les séries Écologie-agronomie-territoire (EAT) du bac scientifique et le bac technologique restent stables. Elles présentent ainsi chacune 66 et 158 candidats.

Non scolaires au baccalauréat de l'Éducation nationale

677 candidats non
 scolaires
 ↘ - **30** candidats
 ↘ - **4,2 %**

Pour la seconde année consécutive, les non scolaires du MEN diminuent. Après une perte de 51 jeunes en 2014, ils perdent cette année 30 candidats.

Les bacs généraux et technologiques marquent une légère évolution positive, respectivement + 9 et + 10 inscrits. Alors que le bac professionnel enregistre une baisse de ses effectifs, - 49 candidats.

Non scolaires au baccalauréat de l'agriculture

169 candidats
 ↘ - **69** candidats
 ↘ - **28,9 %**

Tout comme les scolaires du MAAF, les non-scolaires de l'agriculture diminuent. La chute est de 28,9 %, ce qui correspond en valeur absolues à - 69 inscrits.

Les bacs technologique et professionnel perdent respectivement 4 et 65 candidats.

Le dispositif de lutte contre la fraude

Les dispositifs relatifs à la sécurité des épreuves et de la session sont reconduits à l'identique, avec une attention accrue sur les objets connectés.

Depuis 2013, toutes les académies sont équipées de détecteurs de téléphones portables dont le nombre et l'emplacement sont confidentiels. Les recteurs répartissent ces appareils de façon aléatoire et veillent à les faire circuler entre les centres d'examen, tout au long des épreuves. Une vigilance particulière sera portée sur tous les objets connectés, en particulier, les montres. Pour faciliter la mise en œuvre de cette consigne, il est recommandé que les salles d'examen des épreuves écrites disposent, dans la mesure du possible, d'une horloge.

Ce dispositif a pour but de lutter préventivement contre l'utilisation frauduleuse des nouvelles technologies.

Par ailleurs, tous les candidats sont informés des consignes à respecter et des sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude, grâce à une notice d'information affichée à la porte de chaque salle d'examen et lue lors de la première épreuve écrite de la session.

Constitue une fraude :

- toute communication entre les candidats pendant les épreuves ;
- toute utilisation d'informations, de documents ou de matériels non autorisés par le sujet ou la réglementation ;
- toute substitution de personne.

Tous les appareils non autorisés doivent être impérativement éteints, puis rangés dans le sac du candidat, les surveillants de salle doivent veiller à ce que les candidats ne puissent y avoir accès pendant la durée de l'épreuve.

La consultation des copies par les candidats

Baccalauréat général, technologique et professionnel

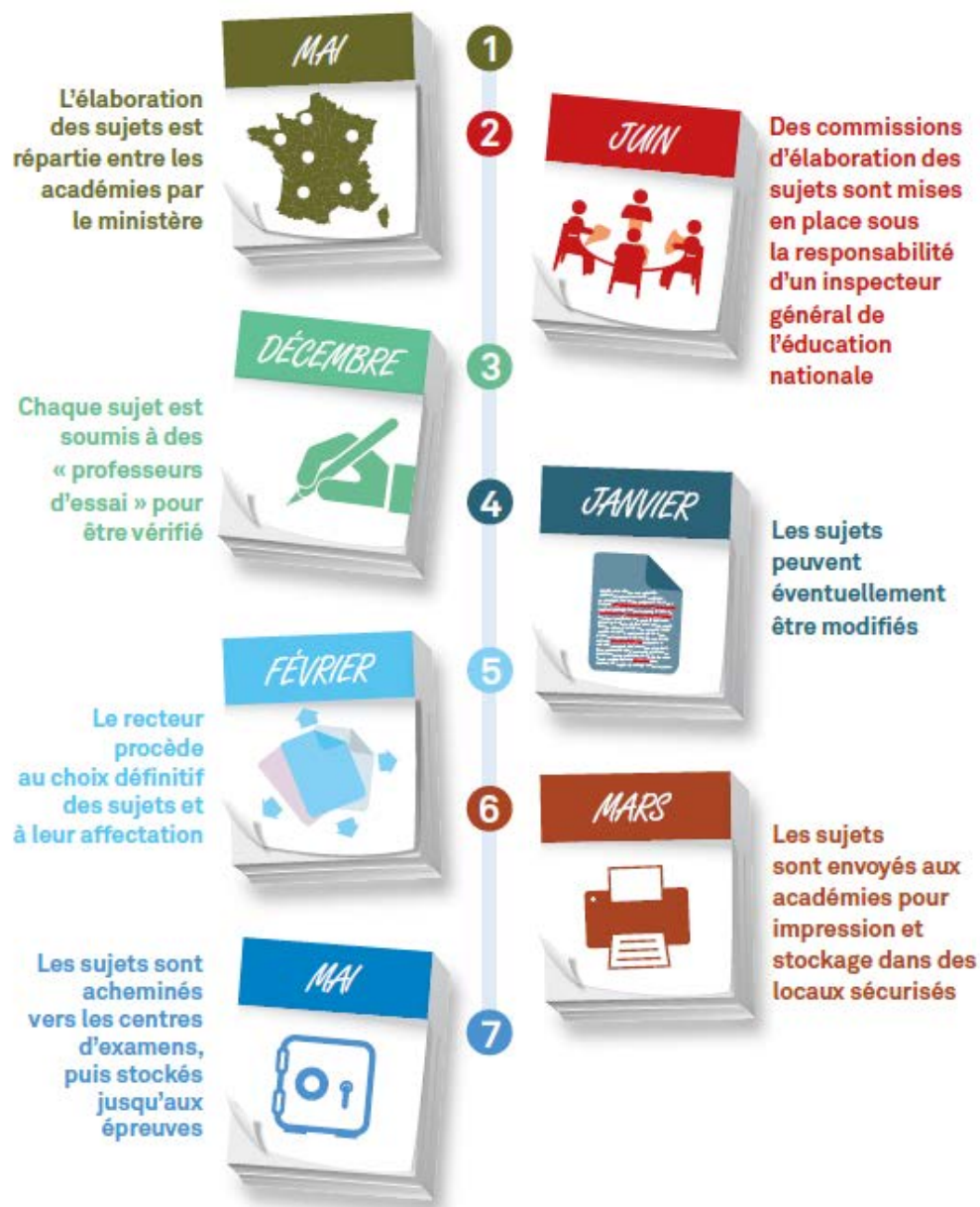
La consultation des copies aura lieu du **5 juillet au 9 juillet 2015** dans les centres d'affichage sur rendez-vous. Après cette date, les candidats peuvent obtenir une reproduction de leurs copies.

Leur demande est à adresser au rectorat, division des examens et concours (DEC), 10, rue de la Convention - 25030 Besançon Cedex, accompagnée d'une photocopie de leur relevé de notes sur laquelle **les épreuves à photocopier sont à entourer en rouge.**

► *Nouvelle procédure : formulaire à remplir sur le site académique <http://www.ac-besancon.fr/> avec possibilité d'envoi des copies par mail.*

Pour chacun des baccalauréats, la demande engage le candidat à régler dès réception les photocopies (soit 0,18 € par page plus un coût de fonctionnement).

L'élaboration des sujets : un travail d'une année



Rectorat de l'académie de Besançon
10 rue de la Convention
25 030 Besançon cedex
03 81 65 47 00

Contact presse

Mathilde Buttefey
Communication
Rectorat
10 rue de la Convention
25030 Besançon Cedex
Tél. 03 81 65 49 38
06 76 62 69 81
mathilde.buttefey@ac-besancon.fr